



ASSOCIATION JOVINIENNE POUR LA REVITALISATION
DU CENTRE-VILLE ANCIEN

Compte rendu de l'Assemblée Générale mixte

Jeudi 24 Septembre 2020

Jeudi 24 Septembre à 18h15, les membres de l'association AJORCA se sont réunis dans les salons de l'Hotel de Ville à Joigny, en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur convocation du président.

Les membres présents ont été accueillis par la secrétaire, Elise Vancaeyzeele-Ecolasse, assistée par Marcelline Vajda en sa qualité de membre du Conseil afin de mettre à jour les informations personnelles ainsi que les cotisations pour les membres présents et représentés.

L'Assemblée était présidée par M. Pierre Vajda, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Elise Vancaeyzeele-Ecolasse.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Partie Ordinaire :

1. Rapport moral du président
2. Rapport d'activités 2019
3. Rapport financier 2019
4. Fixation de la cotisation annuelle
5. Ratification de la cooptation d'un administrateur(trice)
6. Renouvellement du mandat de trois administrateurs
7. Élection de nouveaux administrateurs

Partie Extraordinaire :

8. Modifications des statuts
9. Intervention de Nicolas Soret sur les projets de la municipalité
10. Questions diverses.

1. Le président a présenté le rapport moral 2019 dont le texte est disponible sur le site internet. Les membres votent à l'unanimité en faveur du rapport moral 2019.
2. Après lecture du rapport d'activités 2019 par la secrétaire, également disponible sur le site internet, il est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.
3. Le rapport financier 2019, lu et présenté par Françoise Foata, représentant le trésorier, Marc Belbenoit qui s'était fait excuser, fait état d'un résultat positif de 108,26 euros. Il est adopté à l'unanimité.
4. La cotisation est maintenue à 20 euros pour l'année 2020/2021;
5. La cooptation d'Elise Vancaeyzeele-Ecolasse par le Conseil d'administration en qualité d'administrateur et de secrétaire en remplacement de Mme Béatrice Kerfa, est ratifiée par l'assemblée à l'unanimité.
6. Le renouvellement des mandats d'administrateur de M. Vajda Pierre, M. Ehly Philippe et Mme Vancaeyzeele-Ecolasse Elise, est voté à l'unanimité.
7. Concernant l'appel à candidature pour trois postes d'administrateurs disponibles, le président indique qu'il n'a reçu que deux candidatures. Celle de M. André Loth; présent à l'assemblée, il a donc pu se présenter aux membres présents. Sa candidature comme administrateur est votée à l'unanimité. La deuxième candidature était celle de M. Jean Parmentier; lui aussi présent, il a pu se présenter. Sa candidature, a été également adoptée à l'unanimité.

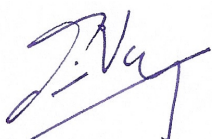
8. Avec le point 8, nous abordons la partie extraordinaire de l'assemblée. Le rapport spécial sur la modification des statuts a été lu et expliqué par Françoise Foata. Les modifications proposés par le conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité. Les nouveaux statuts modifiés seront consultables sur le site internet de l'association.
9. Le président donne ensuite la parole à M. Nicolas Soret pour présenter les projets de la municipalité pour le centre ancien. Il nous expose cinq points majeurs qui sont:
- Attirer de nouveaux habitants, en adaptant les logements (plus de luminosité etc.), en incitant les propriétaires de biens à louer et à améliorer leur bien (OPARU prévue pour fin 2021), encourager les investissements (ORT), en continuant à lutter contre l'habitat indigne et en renforçant la réhabilitation des logements. Joigny devrait se voir décerner le label « Petite Ville de Demain » programme mis en place par l'État.
 - Proposer plus de logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie.
 - Valoriser le centre ancien en continuant les interventions de réhabilitation, en améliorant la qualité du bâti (rénovation des façades), en réaménageant, enfin, les berges de l'Yonne.
 - Poursuivre la revitalisation commerciale du centre ancien en continuant à développer l'offre et l'activité de la rue Gabriel Cortel.
 - Instaurer un « centre ancien connecté » pour faciliter le trafic.
- Le président remercie Nicolas Soret pour ses explications, en soulignant que tout cela sera suivi de près par l'Ajorca.
10. Interventions diverses
- Mme May-Atlani interroge M. Soret sur l'activité qui pourrait occuper la Maison du Bailly et parle d'un musée de la broderie en alliance avec M. Cecile Philippe, brodeur. M. Agosti revient sur la note réalisée par l'Ajorca concernant les entrées de ville et demande à Nicolas Soret ce que la ville compte mettre en place. Nicolas Soret indique que les entrées de ville seront arborées dès l'automne 2020 puis mars/avril 2021.

Le président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire à 20h40.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Joigny, le 02 octobre 2020

Le Président de séance



Pierre Vajda

La Secrétaire de séance



Elise Vancaeyzeele-Ecolasse